



ÉLABORER SA DECLARATION RELATIVE A LA DURABILITE DANS LE LOGEMENT SOCIAL

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- S'approprier le contexte européen et français en matière de durabilité
- Maîtriser les attendus et les exigences de la CSRD pour les bailleurs sociaux
- Être en capacité de piloter la réalisation de sa déclaration relative à la durabilité
- Se préparer à la certification des informations relatives à la durabilité

Le + de la formation

La formation s'appuie sur le décodage des textes européens par l'association DELPHIS. Le formateur travaille en étroite collaboration avec DELPHIS afin d'assurer la pertinence et l'actualisation des contenus de la formation.

Public

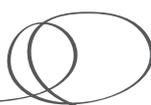


- Pilotes de la démarche en charge de l'élaboration de la déclaration de durabilité

Modalités pédagogiques



- Ateliers collectifs
- Retours d'expérience du secteur
- Mises en situation



PROGRAMME

- **Introduction : contexte et enjeux**
- **Le contenu attendu de la déclaration relative à la durabilité**
 - La structure de la déclaration
 - Le contenu de la déclaration : les normes
 - L'articulation avec le rapport de gestion
- **Comment élaborer sa déclaration relative à la durabilité ?**
 - Organisation du projet
 - Identifier les acteurs clefs en interne
 - Mettre en place et former l'équipe projet
 - Quelles modalités de dialogue avec les acteurs externes ?
 - Etablir les instances de pilotage du projet
 - Présenter un macro-planning
- **Le modèle d'affaire de l'entreprise**
 - Cartographier ses parties prenantes
 - Cartographier sa chaîne de valeur
 - Présenter ses activités, sa stratégie
- **Réaliser son analyse de double matérialité**
 - Ce que disent les textes sur la méthode
 - En pratique : suggestions de méthodes
- **Réaliser sa « gap analysis » au regard des conclusions de la double matérialité**
 - Identifier les éléments disponibles
 - Identifier les éléments à compléter
 - Etablir un plan d'action pour les éléments manquants
- **S'appuyer sur sa «gap analysis» pour interroger sa stratégie de durabilité**
- **La mise en place du reporting sur les indicateurs quantitatifs**
 - Identifier les exigences de données quantitatives
 - Identifier les données quantitatives disponibles
 - Définir son protocole de reporting
 - Mettre en place les outils
- **La « certification » des informations de durabilité**
 - Que recouvre la "certification" des informations de durabilité ?
 - Qui pourra vérifier l'information de durabilité ?
 - Se préparer à l'audit

Durée
1 journée



Dates
28/01/2025
13/05/2025

Lieu
Paris



Modalités d'évaluation



- Quiz de validation des connaissances en fin de formation.

Tarif



OPH / SEM : 680€ net de taxes par participant
ESH : Prise en charge par la fédération des ESH. Nous contacter.

Contact



bouley@delcoop.fr

